



LIGUE CORSE DE FOOTBALL

REGLEMENT PARTICULIER DES FINALES DE CHAMPIONNAT DE JEUNES

1 - COMPOSITION DES EQUIPES

TOUT JOUEUR AYANT PRIS PART A L'UNE DES 3 DERNIERES RENCONTRES DE CHAMPIONNAT AVEC LES EQUIPES SUPERIEURES NE POURRONT PAS PARTICIPER AUX PHASES FINALES DES CHAMPIONNATS AVEC LES EQUIPES INFERIEURES.

Les numéros sont obligatoires sur tous les maillots.

Tout joueur dont la licence aura été enregistrée après l'avant dernière journée de championnat ne pourra participer aux finales avec son nouveau club sous peine de match perdu

Le listing de Foot club (avec photo d'identité lisible) devra être déposé au secrétariat de la Commission jusqu'à la fin de toutes les rencontres..

2 - BALLONS

POUR LES FINALES DE CHAMPIONNAT ET DE COUPE, LES BALLONS SONT FOURNIS PAR LE CLUB DESIGNÉ « **RECEVANT** » LORS DU TIRAGE AU SORT PREALABLE.

3 - TEMPS DE JEU SELON LA CATEGORIE :

U 13 : selon le nombre d'équipes

U 15 : selon le nombre d'équipes

4 - ATTRIBUTION DES POINTS :

- Victoire : 4 points
- Nul : 2 points
- Défaite : 1 point

Si une équipe se retire avant le début de la compétition, elle sera déclarée forfait et il lui sera infligé une **amende de 300 euros**.

Si une équipe ne joue pas tous ses matches, elle sera déclarée forfait pour l'ensemble de la compétition.

Il ne sera pas tenu compte des résultats obtenus précédemment par cette équipe.

Une amende forfaitaire de 350 euros lui sera infligée.

5- CLASSEMENT :

1- Plus grand nombre de points .

2- En cas d'égalité, les équipes seront départagées de la façon suivante :

- a) Egalité entre 2 équipes : elles seront départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'elles au cours du match qui les a opposé (goal average particulier)

b) Egalité entre plus de 2 équipes : meilleur goal average général entre les équipes concernées.

c) En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des tirs au but

5 tirs au but en catégorie u 13 .

5 tirs au but en catégorie u 15

(Les 5 joueurs ayant terminé la rencontre)

En cas d'égalité entre plus de 2 équipes, Il sera procédé à un tirage au sort pour désigner les deux premiers adversaires qui effectueront les tirs au but.

POUR LES RENCONTRES U 13, LE REGLEMENT DU FOOT A < 8 > SERA APPLIQUE DANS SON INTEGRALITE .

IMPORTANT

TOUS LES CAS NON PREVUS PAR LE PRESENT REGLEMENT SERONT REGLES PAR LES REPRESENTANTS DE LA COMMISSION DES JEUNES ET SERONT SANS APPEL.